

CHARTRE HUMANITUDE DE L'EPD « Les 2 Monts »

« Aux 2 Monts, le respect est la valeur commune à tous les professionnels.

Le résident reste acteur de sa vie ».

- 1- L'établissement et l'équipe soignante s'engagent à prendre en compte vos particularités dans chacun de ses projets en respectant la démarche Humanitude
- 2- Nous tenons compte de votre histoire de vie, de vos habitudes de vie, de vos envies, de vos besoins, de vos capacités, de vos attentes, de vos désirs spécifiques, de vos difficultés dans toutes les décisions qui concernent la collectivité.
- 3- La singularité de votre personnalité sera prise en compte dans le Projet d'Accompagnement Personnalisé qui guidera les actions de chaque soignant au quotidien.
- 4- Vous êtes libre de vos pensées, d'exprimer vos choix, sans être jugé. L'établissement et les soignants s'engagent à respecter votre liberté dans le respect de celle des autres.
- 5- Le respect est le maître-mot de la relation de confiance entre vous, l'équipe soignante et l'établissement.
- 6- Votre chambre est votre domicile. Personne ne rentrera chez vous sans s'annoncer. L'équipe soignante et l'établissement respectent votre rythme de vie.
- 7- Les soignants mettent tout en œuvre pour assurer votre sécurité en vous accompagnant dans vos choix.
- 8- L'établissement garantit le maintien de votre vie sociale actuelle et favorise la création de nouveaux liens au sein de l'établissement.
- 9- Votre bien-être sera toujours recherché.